

OAPHB – JEP 2025 / 21 septembre

Les Lacets des Thermes pour un renouveau des sources

Depuis maintenant sept ans, l'OAPHB mène des ateliers pour comprendre comment et pourquoi les eaux qui animaient autrefois toute la ville thermale ont disparu. L'atelier des eaux naturelles (2015-2016), puis le Laboratoire des sources (2020-2023) et maintenant la recherche action en cours pour un renouveau des sources à Bagnères-de-Bigorre (2024-2026) nous amènent aujourd'hui à partager plus largement cette question lors des Journées européennes du patrimoine 2025. La promenade des Lacets de Thermes en est l'argument.

Le terme de lacet est largement employé dans les Pyrénées pour désigner un sentier de forte montée au tracé zigzaguant. En l'empruntant, la conversation se tait, le regard se porte sur les pas, l'attention se resserrant ainsi pendant l'effort pour passer l'obstacle. L'ascension finie, les yeux se portent à nouveau alentour alors que l'on s'assoit pour converser.



*L'Hôpital Saint-Barthélemy de Bagnères-de-Bigorre.
Album universel des Eaux / Le Monde thermal sous la direction de Jean BERNIS. 1864*



Les Lacets des Thermes. OAPHB © 2025

Dans le quartier thermal de Bagnères-de-Bigorre, on trouve ce programme sous la forme d'une promenade boisée dite des Lacets des Thermes. On est là à l'une des entrées du grand parc thermal à l'endroit d'un petit coteau au pied du Montolivet distinguant le quartier thermal de celui de Grand Pré. La promenade tient à un ensemble de rampes relativement raides s'enlaçant pour atteindre des

belvédères donnant sur le quartier thermal. Continuant, on arrive aux Thermes de la Reine. Au-delà, d'autres itinéraires se proposent vers la Fontaine ferrugineuse, la Grotte des Fées ou bien encore la Vierge du Bédât. Au centre de ces lacets trône un kiosque alors que leurs talus en herbe sont émaillés des bustes de la duchesse d'Angoulême¹, Jeanne d'Albret², Madame de Maintenon³, Sophie Cottin⁴. Soulignant les rampes et les terrasses, passant sous les alignements de bancs, des rigoles autrefois en eaux vives sont aujourd'hui malheureusement à sec.

Les Lacets des Thermes invitaient ainsi à se reposer à l'ombre. Les conversations se mêlaient alors aux chants des oiseaux et du ruissellement des eaux. Là, au cœur du quartier thermal, dans un paysagement miniaturisé de prés et de rigoles évoquant le pastoralisme irrigué du Haut-Adour, l'Harmonie municipale, les Chanteurs montagnards et les Pastourelles de Campan se produisaient.



Bagnères-de-Bigorre. Eglise Saint-Barthélemy et Parc des Thermes. Avant 1919

Une lithographie de l'Hôpital Saint-Barthélemy et le Plan d'alignement de Bagnères-de-Bigorre, datés tous deux de 1864, montrent que sous le Second empire ces lacets et leurs belvédères participaient à l'environnement de la cure. Close comme un square parisien, la promenade était alors protégée d'un barreaudage de bois avec portillon. Une carte postale précédant la première guerre mondiale nous permet de voir le tableau inchangé sinon dans sa clôture désormais de grillage et de fer forgé.

Les bustes de marbres ne viendront que par la suite. Donateur de trois d'entre eux, Ferdinand de Cardaillac proposait leur inauguration lors du cinquantenaire de la Société Ramond à l'été 1915. La guerre a-t-elle obligé de surseoir à ce projet ?

L'Après-guerre va modifier l'environnement de ces Lacets. En 1919, l'Hôpital Saint-Barthélemy sera détruit par un promoteur dans l'espoir de le remplacer par un grand hôtel. Le projet échouant, la ville

¹ Par Edmond Desca 1855-1918

² 1922, par Firmin Michelet 1875-1951

³ Par Jean Escoula 1851-1911

⁴ 1910, par Jean Escoula 1851-1911

rachète le terrain ainsi que ceux de l'ancienne Cour de Saint-Anne desservant les bains Petit et Grand Versailles. Sur ces terrains sera inauguré à l'été 1922 le Club de tennis. Ce faisant le chemin de côte passant derrière est élargi pour les voitures alors que le plateau dégagé de l'Hôpital et de l'église Saint-Barthélemy devient une longue terrasse fleurie. Dans les années 1960 d'un bas-relief à l'effigie de la poétesse Philadelphe de Gerde, inspiratrice de Mistral, y sera inauguré.

Dans les années 1980, les clôtures des Lacets disparaissent ainsi que les eaux vives dévalant le chemin de Cardillac pour venir alimenter les rigoles et la cascabelle de Sophie Cottin. Ainsi d'étape en étape, la banalisation des Lacets des Thermes s'accroît et le sens premier de leur conception se perd. Les festivités félibriges les désertent, ce seront désormais celles des tournois de tennis. Pour autant, entretenus au cordeau par le service des espaces verts, les lacets désormais silencieux restent empruntés par les curistes et les promeneurs allant vers le Bédât.



Le quartier de la Reine. Plan topographique de 1789. Médiathèque de Bagnères-de-Bigorre



Plan d'alignement de Bagnères-de-Bigorre 1864. Détail – Mairie de Bagnères-de-Bigorre



Les rigoles sèches des Lacets des Thermes. OAPHB © Mai 2025



Sur une terrasse belvédère, alignement de bancs autrefois rafraichi par une rigole d'eaux vives. OAPHB © Mai 2025



La grotte d'où provenait autrefois l'eau alimentant la cascabelle de Sophie Cottin. OAPHB © Mai 2025

Rendre leurs eaux vives aux Lacets des Thermes

La promenade des Lacets des Thermes devance de plus d'un siècle et demi un « *rafraichissement urbain* » prôné aujourd'hui par les aménageurs. Dans les années 1860, les adductions conduites par Célestin Vaussenat à Bagnères-de-Bigorre⁵ transposaient dans la modernité du temps l'héritage vernaculaire d'une très ancienne culture de l'eau faisant que la ville soit aussi finement irriguée que la montagne. Rues, promenades, cours, jardins et parcs, publics et privés, ont alors bénéficié de nouveaux dispositifs hydrauliques pour abonder rigoles, cascadelles, bassins, jets et fontaines. Ainsi se manifestait une libéralité des eaux dont la ville thermale faisait grand commerce.

Un siècle plus tard, à partir des années 1960, sur le coup des Trente glorieuses, des priorités du temps alors que des règles et des normes entraient en vigueur, cet embellissement par les eaux vives allait s'évanouir alors que la civilisation du pétrole incitait à chercher ailleurs la vue, l'ombre et la fraîcheur.

En concertation avec la Ville et la Semetherm, la recherche-action proposée par l'OAPHB est aujourd'hui un moyen de partager plus largement cette question avec les Bagnérais, car conduire des eaux-vives ne peut se résoudre par une seule délégation de service. Il s'agit aussi d'un engagement partagé. Nous le voyons à Campan où, la nécessité faisant loi, une association entretient des rigoles dans un haut quartier dépourvu d'adduction. Mais pour Bagnères, le challenge tient à savoir de quelle autre nécessité peut-il s'agir ? Pourquoi et comment rétablir dans la station thermale et ses alentours des eaux vives dont la disparition est regrettée par beaucoup ?

Les sources de la Roquette

Les eaux courant autrefois dans les rigoles des Lacets de Thermes provenaient d'une ligne de sources affleurant dans le talweg de la Roquette déboulant au quartier des Vergès. Cet affleurement aquifère aux deux tiers de la pente du Montolivet correspond à une nappe d'argile récoltant la percolation des pluies tombant au-dessus. Ces sources autrefois réservées à ce petit faubourg ont été captées et détournées au profit de l'embellissement du parc thermal. Aujourd'hui sources, captages et adductions étant perdues, l'équipe du Laboratoire des sources est partie à leur recherche

En juin 2023, en remontant le talweg de la Roquette depuis la rue des Vergès, l'équipe a pu constater que l'eau perflusait en différents points : là entre deux pierres, ici sous une souche, ou bien encore dans les glaises d'un talus, sans pouvoir trouver la source de la Roquette, telle qu'on pouvait l'imaginer. Revenant l'hiver suivant, en montant cette fois depuis les Lacets des Thermes, passant devant l'ancienne source de la Reine, puis dépassant la Fontaine verte, l'équipe rejoint la partie haute du talweg de la Roquette, au niveau de la propriété de Menciol⁶.

Là, à main gauche, juste en amont, dans le mur de soutènement du chemin montant vers le plateau Milon, est aménagée une courte galerie de 5 mètres passant sous la chaussée pour atteindre une petite chambre où deux griffons de sources sont à sec. Avant d'arriver au portail de Menciol, à main gauche du chemin, une petite combe est barrée d'un muret bordé, côté chemin, d'un caniveau profond avec un regard permettant un contrôle du drain qui traverse le chemin pour verser les eaux plus bas dans le talweg. Derrière le muret, on voit les traces de plusieurs interventions pour gérer les colluvionnements de la petite combe. A son débouché sur le chemin, une goulotte creusée dans un bastaing en épicea conduit l'eau plus bas vers un caniveau. A quelques mètres, un regard scellé au milieu du chemin. A

⁵ Cette adduction sous forme de conduites enterrées rappelle celle de Pompéi où un réseau complexe de tuyaux alimentaient spas et fontaines, mais aussi des demeures de particuliers, des ateliers de diverses activités commerciales. 43 fontaines publiques (40 pour Bagnères) étaient réparties dans les quartiers alors que des canalisations d'eau couraient les trottoirs.

⁶ Menciol ou petite manse. En droit féodal une manse est un domaine constituant une unité d'exploitation agricole, petite propriété rurale. Le toponyme est repérable sur la Carte Louis ROUCH. Aujourd'hui, Menciol persiste sous la forme d'un grand clos résidentiel retiré au milieu des pentes boisées du Montolivet. Alors que la maison est parfaitement entretenue, les grandes prairies sont délaissées. Cette clairière est en train de se refermer.

quelques mètres encore l'écoulement d'une source formant une poche dans l'argile d'où sort un tuyau en PCV noir sans effet. Toutes ces observations laissent l'impression qu'ici nous sommes à l'endroit majeur de l'affleurement de la source de la Roquette. Visiblement, on est venu voir pour comprendre sans que l'on soit allé plus loin dans la résolution du problème sinon de faire en sorte que le chemin ne pâtisse pas trop des épanchements comme de faire en sorte également que les eaux dispersées de la Roquette reprennent leur penchant naturel vers les Vergès pour finalement se perdre à l'égout.

La coutume veut que ces eaux réputées « les plus pures » aient été réservées à l'usage de ce quartier. Mais à partir des années 1840, ses eaux ont été à plusieurs reprises captées bien qu'une part de ces eaux continuât à fournir la Fontaine Verte. Aujourd'hui, cette fontaine se trouve adossée au petit muret de soutènement du chemin menant à Menciol. Elle se présente sous la forme d'une plaque de marbre blanc dont sort un tuyau de cuivre courbé vers le bas et muni d'un embout chromé utile pour remplir un gobelet ou une gourde. Mais le filet d'eau sans force qui s'écoule et la petite plaque d'ardoise affichant « eau non potable » force à la mélancolie l'utilisateur du parc thermal accroupi devant une telle injonction contradictoire.

La Fontaine Verte, ou « Source Verte », était pourtant autrefois également réputée pour son débit. Mais il apparaît que ce dernier varie comme on peut le lire dans plusieurs articles de la Société Ramond. Retenons qu'en 1848 il est relevé à 5 litres l'heure alors que dans les années 1910 il est à 240 litres⁷. Aujourd'hui, il est à nouveau très faible jusqu'à parfois être réduit au goutte-à-goutte.

Visitant en 2022 la Villa du Rocher, située plus bas rue Joseph Bouger, jouxtant l'arrière du rocher La Peyrie, sa propriétaire nous apprend que les deux jets du bassin du petit parc à l'anglaise étaient alimentés par l'eau de la Fontaine Verte tel que le précise l'acte d'achat.

Ces différentes anecdotes révèlent que les sources de la Roquette apparaissent et disparaissent depuis au moins plus d'un siècle et demi au gré de leurs captages et de leurs pertes alors que par ailleurs la force avec laquelle, dans les années 1970, elles fusaient encore dans les rigoles des Lacets des Thermes nous incite à partir à leur recherche.

Mais que faire aujourd'hui de ces eaux de la Roquette ?

Nous sommes tous prompts à voir dans toute eau une ressource, c'est-à-dire un expédient ou un revenu. Il en va ainsi de la ressource thermale aujourd'hui corsetée et invisibilisée par un processus sécurisé. Ce conditionnement des eaux à Bagnères-de-Bigorre a eu pour corollaire l'assèchement des environnements urbains, jardinés, ruraux ou forestiers des établissements de cure.

Le Plan des Petits canaux de 1864 conservés aux services techniques de la ville comme la visite des parcs des anciennes villégiatures de la IIIe République montrent une célébration des eaux naturelles qui, jusqu'au début du XXe siècle, faisait écho au pastoralisme irrigué du Haut-Adour, sa culture comme sa légende. Mais, ce tableau se défaisant à partir des années 1960, nous en sommes arrivés, sous l'effet d'une amnésie environnementale, à en avoir oublié le sens comme la nécessité.

Les Lacets des Thermes sont le fruit d'une époque où une société savante, qui en conjuguant félibrige et arts républicains réinventait des fées en célébrant des œuvres de conviction, de poésie et de littérature. Cette promenade peut être aujourd'hui le moyen de reconstruire autrement cette expérience des eaux naturelles en ville par une reconnaissance des écosystèmes des sources. D'autant qu'elle se trouve aussi concernée par la vie et les travaux Joseph Bouger. Faut-il rappeler que ce grand jardinier botaniste bagnérais établit l'un de ces trois jardins botaniques sur le rocher voisin de La Peyrie tout en menant, en véritable précurseur de l'écologie des sources, des observations sur la subtile influence des eaux de la Roquette sur la végétation qui les entoure.

⁷ Docteur GANDY, in Bulletin de la Société Ramond, année 1913, P. 144. Voir cet extrait en fin de cet article.

Pour Joseph Bouger la Fontaine Verte tient son nom d'une mousse⁸ prospérant sur les argiles alentour dont le vert « prononcé » peut atteindre l'intensité de l'améthyste. Là, pendant l'hiver, sur les argiles et les gneiss d'où sourdent les eaux de la Roquette, selon le temps, la fonte de la neige ou un réchauffement rapide, le vert des plantes s'intensifie jusqu'au violacé. Ces observations écosystémiques⁹ font écho à de très anciennes intuitions quant aux facultés de certaines sources à influencer sur les êtres et les choses qui les approchent.

L'abondance des mousses (bryophytes) autour des sources a une action sur le rafraîchissement de l'air par évapotranspiration. Leur lente calcification sous l'action millénaire de l'écoulement des sources constitue les tourbes et les tufs formant l'assise du quartier thermal : la tourbière étant la raison du collecteur antique ; les tufs, l'argument scénique de la Roche du Dauphin infusée de sources chaudes¹⁰. Plus près de nous, la cascabelle de Sophie Cottin raconte cette intimité entre les eaux naturelles, les roches et le petit peuple des mousses et des fougères. Récemment karchérisée, sa remise en eau permettrait d'inviter à nouveau ces cortèges à se déployer comme la remise en eaux des rigoles des Lacets serait l'expression d'une mobilisation des habitants autour de leurs sources.

Par inspiration, soigner la nature soigne !



Aider l'eau dans ses écoulements aux Lacets des Thermes OAPHB © Mai 2025



Mobiliser les eaux devenues éparses à la Roquette OAPHB © Mai 2025

⁸ La *pellia epiphylla* fait partie de la famille des bryophytes, plantes terrestres thalloïdes ou feuillées non vascularisées qui ont conservé le plus de caractères des premières plantes ayant colonisé la terre ferme. Il est intéressant de noter ici que les sphaignes qui composent les tourbes sur lesquelles le quartier thermal de Bagnères-de-Bigorre a été implanté au moins depuis l'Antiquité sont de la même famille.

⁹ « (...) L'action sur la végétation qui se dégage de certaines eaux (...) L'influence des argiles sur la végétation et la suite pratique qu'on pourrait lui donner en agriculture » Joseph BOUGER, Ibidem

¹⁰ Procès-verbal de séance du 9 octobre 1968. Bulletin de la Société Ramond 1928, p. 41. Voir extrait ci-après.

EXTRAITS

L'Hôpital Saint-Barthélemy :

« L'hospice est au sud de la ville, sur la gauche du grand établissement thermal. Il est peu de bâtiments de ce genre dont la position soit plus heureuse. L'air pur que les malades y respirent peut seul, sans le secours de la médecine, redonner la santé et prolonger l'existence. Sa construction qui remonte au milieu du XVIII^{ème} siècle, est belle et sévère. Ses fondements reposent sur une masse de rochers. Il reçoit ordinairement 45 à 50 malades. L'intérieur en est vaste (on va agrandir cet établissement de toute la partie occidentale qui renferme la chapelle St-Barthélémy, en la raccordant avec la partie existante, au moyen d'un pavillon couronné par un belvédère à portique entouré d'une galerie, et dont la partie supérieure en forme de dôme, sera surmontée d'un petit clocher). Une cour et deux jardins en forme d'amphithéâtre, de toutes parts entourés de murs, offrent à ses malades des promenades aussi agréables que commodes. Il est administré par quatre sœurs de Nevers, dont la douceur et l'inépuisable charité font souvent oublier ses souffrances et ses misères. On ne saurait donner assez d'éloges aux soins qu'elles y portent, et au luxe de propreté sous lequel elles cachent l'indigence. Dotée d'un hôpital où ne pouvait être reçu qu'un nombre fort limité de malades, Bagnères, afin de secourir plus de malheureux, eut la pensée vers l'an 1777 de créer un établissement où la bienfaisance viendrait verser ses offrandes. »

Ariste Pambrun, Bagnères-de-Bigorre et ses environs 1834 :

« Durant les premières années du XX^e siècle, un conflit sévère va opposer la Congrégation des Sœurs de Nevers et la Direction des Services hospitaliers : le 8 mai 1906, la laïcisation de l'hôpital est proclamée. En 1911, deux nouveaux pavillons sont inaugurés en façade sur la rue Gambetta, et baptisés « pavillon Larrey » et « pavillon Pasteur ».

Archives Portal Europe : <https://www.archivesportaleurope.net>

Archives hospitalières déposées de Bagnères-de-Bigorre 1627-1993. Histoire

A propos de la source Verte

« ... Le Docteur Gandy parle ensuite du sujet porté à l'ordre du jour : « La Source Verte. » La source verte, récemment aménagée par les soins de la municipalité, un peu en contre bas et vers le milieu de la promenade horizontale de la Fontaine Ferrugineuse, était connue très anciennement et déjà appréciée des vieux Bagnérais pour sa légèreté et sa limpidité. Nos archives municipales en parlent. M. Soubies, en 1840, demanda l'autorisation d'en conduire les eaux à sa villa Théas. Malgré l'opposition du Conseil et les réclamations du quartier des Vergers, il finit par obtenir gain de cause. Plus tard, le 24 avril 1854 ; ces eaux furent mêlées à celles de l'Oustalet, avec dérivation partielle au profit de la villa Théas. Délaissée ensuite jusqu'à ces derniers temps, la Source Verte a été de nouveau captée avec soin. Le débit, qui était d'environ 5 litres à l'heure, en 1848, atteint approximativement 240 litres aujourd'hui. Cette source est extrêmement légère, très pure, sans colibacilles. M. Ydrac a constaté la constance remarquable de sa température (111°4) et de son degré hydrotimétrique (5°5). Elle contient peu de carbonate de chaux (13 milligrammes de silice par litre), des traces de fer, point de chlorures ou de sulfates » P. 115.

Communication du Docteur GANDY, Bulletin de la Société Ramond 1913

De l'origine de la masse de tuf formant l'actuelle Roche du Dauphin

« Une importante masse de tuf calcaire, dont l'origine doit être attribuée aux sources chaudes qui se déversaient en grande abondance au niveau de l'établissement de Bellevue, descend jusqu'à l'établissement thermal, soutient la plate-forme du « Roi de Rome ». C'est au milieu de ce tuf qu'émergent les sources de Cazaux et de Théas. »

Procès-verbal de séance du 9 octobre 1968. Bulletin de la Société Ramond 1928, p. 41

Donation de trois nouveaux bas-reliefs en marbre par Ferdinand de Cardaillac

« M. de CARDAILLAC, président de ce Congrès, engage vivement les membres de la Société Ramond à y collaborer, en y apportant des études d'histoire et d'archéologie locales. Lui-même y présentera un travail sur Madame de Maintenon aux Pyrénées. « Il faut occuper nos loisirs, dit-il, à mettre en lumière notre passé. » Et M. de CARDAILLAC fait, à ce sujet, une Profession de foi d'amour désintéressé de sa petite patrie : le Bigorre. Il a aussi une amitié particulière pour les artistes qui y sont nés. Et il évoque avec sympathie le souvenir du regretté ESCOULA. Et il défend, en passant, le bas-relief de Madame Cottin, qu'il apprécie infiniment pour la mélancolie et la rêverie triste dont il est enveloppé. « Et puis, dit-il, c'est la dernière œuvre d'un artiste qui déjà devenait étranger à lui-même : soyez-lui donc indulgents. » Cet amour du pays bigourdan, cette amitié pour ses artistes ont précisément inspiré à nouveau, à M. de CARDAILLAC, une bonne action il l'endroit de la ville de Bagnères. Et il confirme à la Société, qu'à l'occasion du cinquantenaire de sa fondation [15 août 1915] — et par son intermédiaire — il va doter le Parc des Thermes de trois nouveaux bas-reliefs en marbre, propres à contenter toutes les préférences : Jeanne d'Albret par MICHELET, Madame de Maintenon par J. ESCOLLA, et la duchesse d'Angoulême par DESCA. Il demandera à la Société Ramond de remettre à la municipalité « ces trois petits cailloux blancs », comme Il dit en son parler pittoresque et modeste. Ils marqueront assurément une date importante, un anniversaire bien pyrénéen et pyrénéiste : le cinquantenaire d'une fondation célèbre. En une digression pleine de feu, M. de CARDAILLAC ne peut retenir son enthousiasme à l'endroit de ces travaux déjà très avancés, sculptés par des artistes d'un grand talent et d'une haute conscience. Il est heureux de les voir s'intéresser eux aussi à la Bigorre, pour y perpétuer le souvenir d'hôtes illustrissimes »

Communication de M. de Cardaillac. Bulletin de la Société Ramond 1914

Projet des fêtes du cinquantenaire de la Société Ramond.

« M. DE CARDAILLAC lit enfin à la Société le projet provisoire — et sur lequel elle sera appelée à discuter et à présenter ses vues — des fêtes du cinquantenaire. Il propose d'abord d'en fixer la date au 16 août 1915. Ensuite il expose le programme d'une double fête artistique et littéraire. En effet, un concours de prose et de poésie en langue française et en langue d'oc sera institué à cette occasion. Le sujet sera donné en temps utile par M. de CARDAILLAC. Les manuscrits — qui évidemment devront être inédits — ne sauraient dépasser cent lignes ou cent vers. Ils devront lui parvenir à Paris, avant le 1er avril 1915, dernière limite. Un jury littéraire, connu huit jours seulement avant la fête sera appelé à décerner huit prix consistant en médailles et plaquettes d'or, d'argent et de bronze. Quant au programme même de la fête, en voici les divers moments

PREMIÈRE PARTIE :

1. Chœur de chanteurs bigourdans ;
2. Discours de M. le Président de la Société Ramond remettant à la Municipalité les trois bas-reliefs ;
3. Réponse de M. le Maire ;
4. Discours de M. de Cardaillac ;
5. Harmonie Bagnéraise.

DEUXIÈME PARTIE :

1. Proclamation des résultats du concours ;
2. Lecture déclamée des quatre premières pièces classées par MM. JOUBÉ, ABART et X. ; — Distribution des récompenses ;
3. Danses anciennes (gavotte, menuet.) exécutées par six couples d'enfants de 10 à 11 ans, avec accompagnement de violons et violoncelles ;
4. Fanfare scolaire de Vic-Bigorre.

Quant aux dépenses occasionnées par cette fête, M. de CARDAILLAC prend à sa charge tous les frais du concours littéraire, des costumes, de l'orchestre qui accompagnera les danses anciennes et du voyage de la Fanfare de Vic-Bigorre. - Pour les trois bas-reliefs, il se charge également des frais d'exécution et

de transport en gare de Bagnères. Mais il appartiendra à la Société Ramond d'obtenir de la Municipalité le transport au Parc des Thermes et l'installation des bas-reliefs aux endroits choisis, d'un commun accord, par les sculpteurs et la Société Ramond. Après échanges de vues et sur la proposition de M. Didier ROUSSE, la Société décide de nommer ultérieurement une commission chargée de préparer les fêtes du cinquantenaire. M. le Président remercie M. de CARDAILLAC du haut intérêt et du précieux concours qu'il apporte à la Société et à la ville de Bagnères ... »

Bulletin de la Société Ramond 1914

Notes sur des recherches de coloration dans les végétaux.

« Mais c'est au Montolivet, quartier de la Roquette, qu'on a observé le plus grand nombre et les plus intenses des colorations hivernales. Le Lierre, la Ronce, l'Airelle, la Lysimaque, la Véronique, la Potentille, etc., y prennent les teintes les plus diverses et les plus vives. Un tout petit végétal joue un rôle très décoratif dans ce quartier ; il y offre aussi la variation de coloris la plus bizarre ; cette humble plante est la Pellie épiphyllle (*Pellia epiphylla*), type de plante intermédiaire entre les lichens et les mousses. Cette hépatique recouvre des parties de talus sur les bords des allées ; elle forme un tapis autour des sources de la Roquette. C'est cette végétation, dont la couleur est d'un vert prononcé, qui a fait donner le nom de Fontaine verte à la source principale de ce quartier, source qui est très visitée et certainement la meilleure de nos eaux potables. Dans ces lieux, cette plante prend une intense couleur d'améthyste, pendant l'hiver, sur les argiles et les roches du gneiss, et sous l'influence de facteurs météorologiques comme une fusion rapide d'une couche de neige ou un relèvement subit et rigoureux de température. Toutefois des végétaux, placés autour des sources de la Roquette, se sont comportés de différentes façons. Le résultat a été négatif pour l'ancienne fontaine ferrugineuse Brauhauban (Menciol) ainsi que pour une petite source près de la Fontaine verte, tandis que cette dernière a donné un résultat nettement positif (...) Des observations qui précèdent, deux faits importants sont à retenir : 1 - L'action sur la végétation de l'émanation qui se dégage de certaines eaux ; 2 - L'influence des argiles sur la végétation et la suite pratique qu'on pourrait lui donner en agriculture »¹¹

Joseph BOUGER, Bulletin de la Société Ramond 1913

¹¹ Joseph BOUGER, *Notes sur des recherches de coloration dans les végétaux* (Observations faites aux environs de Bagnères) In Bulletin de la Société Ramond, année 1913, P. 100/102